



LETTRE AUX ADHERENTS



Cette lettre d'avant les vacances (les miennes) sera un peu plus

orientée sur le travail de la CFDT Casino en faveur de l'intégration.

La CFDT a une priorité : c'est le parti pris de la **SOLIDARITE**.

Cela passe par la réussite de la politique d'intégration de tous dans la communauté du travail. Certains ont plus de difficultés à s'intégrer ou à se maintenir au travail.

Il est de notre responsabilité de leur faciliter la tâche.

C'est sur ce sujet que la CFDT s'est déjà beaucoup investie et entend le faire encore sur les chantiers à venir.

Ce sera le message de ce bulletin.

Jean-Louis.

FORMATION

95 délégués de Casino ont participé à l'Université d'été. Cette formation s'adressait aux délégués syndicaux et responsables de sections des magasins, entrepôts et cafétérias. Les stagiaires ont planché sur la politique sociale du Groupe Casino et les revendications de la CFDT.

Le directeur de la Mutuelle Miel, la responsable de la cellule Handicapés et le responsable des politiques de Casino sur la sécurité et l'insertion ont participé à nos débats.

Ces intervenants ont pu être interrogés en direct par les DS sur la réalité des problèmes rencontrés sur le terrain. Cet échange a permis aux DS, mais aussi aux responsables, de mieux connaître les solutions mises en œuvre et revendiquées par la CFDT.

Ces thèmes, liés à l'insertion et à la solidarité, sont des priorités de notre organisation qui, très souvent, s'est retrouvée seule ou en 1ère ligne pour faire avancer la politique du groupe sur ces sujets.

MUTUELLE

Une réflexion est toujours en cours à Casino pour étendre la mutuelle obligatoire qui concerne actuellement les magasins, siège, aux autres sociétés du groupe : cafétérias, serca.

La CFDT n'a pas encore pris une position globale sur ce sujet. Cela dépendra de l'accord qui nous sera présenté et de la réponse des adhérents.

Il y a des avantages et des inconvénients à choisir ce type de mutuelle; mais il n'est pas possible, légalement, de faire des exceptions à l'obligation.

Une mutuelle obligatoire est moins chère pour tous et le patron est obligé de participer au coût.

La mutuelle Casino a un bon rapport qualité/prix. C'est une des plus basses en frais de gestion; elle est en avance sur l'informatisation.

Les inconvénients se situent sur les difficultés à faire fonctionner le tiers payant dans certains départements mais ces problèmes se résoudront avec le temps.

Il ne faudrait pas que cette mutuelle soit obligatoire avant au moins 6 mois d'ancienneté pour ne pas sur-exploiter les précaires qui paient sans rien en retirer. L'inconvénient principal restant pour les salariés qui ont une mutuelle de leur conjoint à un prix encore plus intéressant.

**Responsable CFDT
Mutuelle Casino
Chantal GROS**

HANDICAPES



La CFDT est sans doute le syndicat à avoir le plus travaillé sur l'accord handicapés. Notre confédération a fait procéder à une enquête sur les accords handicapés des grandes entreprises. Comparativement aux autres, notre accord fait partie de ceux qui ont généré le plus de résultats sur l'embauche d'handicapés et sur le maintien en poste de ceux devenus handicapés en travaillant à Casino. Néanmoins, quelques points noirs à rectifier : certains établissements ont perçu des sommes importantes de l'AGEFIPH pour aménager des postes de travail et ceux-ci ne sont

Il reste encore trop de salariés licenciés pour inaptitude, celle-ci étant due aux conditions de travail. Nous allons bientôt renégocier cet accord. La CFDT de Casino sera un acteur majeur et responsable de cette négociation pour faire améliorer et étendre cet accord à d'autres sociétés du groupe.

INSERTION, SECURITE, VIOLENCE AU TRAVAIL

La CFDT Casino sera, avec d'autres, pilote d'une grande enquête financée par la Communauté européenne sur l'insertion.

Cette recherche-action devra recueillir les éléments liés aux discriminations à l'embauche, aux parcours professionnels, à la sécurité, à l'insertion, aux relations commerciales avec la clientèle.

Casino a déjà beaucoup expérimenté sur ces sujets avec les « amis », les boutiques services, des contrats locaux de sécurité, contrats avec les ministères, etc...

Il nous faut maintenant étudier et tirer les enseignements de ces différentes actions, en retirer ce qui a bien marché et étendre cette politique à tous les établissements de Casino et des autres entreprises..

SALAIRES 2002



2002 aura été une bonne année sur la production d'accords salaires signés par la CFDT à Casino.

Dans les sociétés : Distribution Casino France, Easydis, Casino Services, Serca,

Chais Beaucairois, Imagica et Komogo, la CFDT a pu signer un accord de salaires.

Ces accords présentent tous un minimum d'augmentation de 2 % avec pas mal de plus suivant les sociétés sur des augmentations supplémentaires des minimum, ou de nouvelles grilles ; la moyenne des augmentations se situant à environ 3 %.

Chacun des DSC a négocié avec son équipe et a consulté ses adhérents sans qu'il y ait une influence de quiconque. Chacune de nos équipes a eu une stratégie qui a pu aboutir : c'est le signe que la CFDT de Casino a, aujourd'hui, une cohérence dans la réflexion et une certaine maturité.

Dans la société Cafétéria, nous n'avons pas signé l'accord mais il faut dire que les propositions de la direction n'étaient pas signables : **0.9 %.**

Tous les salariés n'auront pas la même augmentation mais 2 % minimum, c'est mieux que l'inflation (1.6%), et globalement, c'est mieux que toutes les autres sociétés de distribution. Les plus mal payés verront leur salaire progresser de 6 à 10 %. *C'est ce qui s'appelle une bonne année.*

En 2003, nos négociateurs auront à cœur de faire mieux.

GERANTS DE SUPERETTES

La CFDT Casino présentait, pour la première fois, des candidats aux élections chez les gérants de supérettes. 250 gérants ont voté pour nos listes ce qui, pour une première, est un bon résultat compte tenu du contexte. Comme partout à Casino, les élus CFDT se sont mis au travail pour faire respecter les règles et présenter nos revendications. Cela nous a valu quelques vives réactions de la direction de cette branche aidée par les syndicats habitués à travailler en collusion avec cette direction. Rien d'inhabituel, nous avons déjà connu ce genre de réaction dans d'autres établissements. La CFDT n'a pas pour habitude de reculer à la première escarmouche.

Un premier procès est en cours. Nous espérons revenir le plus vite possible à des relations plus civilisées mais cela ne dépend pas que de nous et nous nous adapterons de toute façon à la situation.

ACTIVITES SOCIALES

Après quelques échanges un peu musclés avec FO, qui règne sans partage sur ces activités, nous avons pu obtenir un peu plus de transparence puisque 2 de nos élus ont pu aller voir les comptes ???. Même s'il reste encore des progrès à faire, c'est un premier pas.

Il nous faut maintenant avancer vers plus de justice sociale sur la répartition des aides financières pour les vacances.

FO nous a dit être prêt à faire des progrès en ce sens.

La CFDT fera des propositions dès le prochain CCE :

1°) limiter les aides par salarié,

2°) augmenter les aides pour les bas salaires.

et nous continuerons à revendiquer une organisation centralisée des vacances sur : soit une association, soit un CIE

Ce sont les seules formes légales avec un règlement obligeant à plus de transparence et à plus de démocratie.

TRAVAIL DE NUIT



Les négociations ont échouées. La nouvelle loi sur le travail de nuit élargissait la plage horaire considérée comme travail de nuit de 21 h à 6 h au lieu de 22 h à 5 h. Cette nouvelle loi obligeait à des négociations devant porter sur des compensations en temps. La CFDT et les autres syndicats pensaient utiliser cette négociation pour obtenir aussi des majorations sur les heures de nuit rajoutées. On a assisté à un blocage de toute la profession. Ni à la FCD, ni à Casino, Auchan, Carrefour, nous n'avons pu obtenir plus d'argent pour les nombreux salariés de nos professions qui travaillent tôt le matin avant 6 heures ou tard le soir après 21 heures.

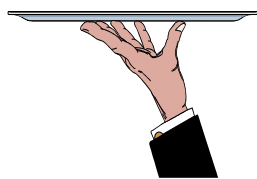
L'accord proposé par Casino, s'il était correct sur les compensations en temps pour les travailleurs de nuit, restait nul sur le compensations financières.

Nos sections ont répondu « NON » à 75 %.

Il nous faudra encore mobiliser et agir pour débloquent la situation.

Rendez vous à la rentrée.

CAFS



La CFDT n'est pas signataire des nouveaux avenants Casino Cafétéria. Les signataires sont comme d'habitude : FO, UNSA, Autonome et la CGC.

La CGC n'était pas concernée par les avenants, ni par le treizième mois puisque, pour l'encadrement celui-ci est acquis dès l'embauche.

Le toilettage des avenants pour l'encadrement n'a pas commencé à ce jour.

Les propositions des autres organisations concernant le treizième mois étaient bien loin de ce que la Direction a proposé à la signature, mais n'a pas empêché celles-ci d'apposer leurs signatures sur l'accord..

Toujours pas de nouvelles de l'extension de l'accord RTT de branche.

PRUD'HOMMES 2002

Un rendez vous électoral important pour la CFDT. Ces élections sont un test majeur pour la représentativité des syndicats à l'échelon national.

Même si ces élections ne sont pas les plus faciles pour la CFDT, le résultat ne manquera pas d'être comparé avec les élections précédentes.

La CFDT a beaucoup grandi à Casino et ailleurs. Il faut que cela se voit au Prud'hommes. Plus nous serons représentatifs, plus nous aurons du poids pour faire valoir nos revendications.

Pour gagner, la meilleure façon est de faire connaître la CFDT, ses valeurs.

L'efficacité de nos pratiques et la justesse de nos revendications seront nos meilleurs arguments.

La CFDT profitera aussi de cette campagne pour défendre ses revendications prioritaires : le plein emploi, le pouvoir d'achat, l'avenir des retraites, l'amélioration des conditions de travail, la réduction des inégalités.

*La Coordination
CFDT Casino vous
souhaite de bonnes
vacances*